

## CONTACTS ET PERMANENCES SNES-FSU

➤ Réserver un rendez-vous téléphonique pour les syndiqué-es depuis l'espace adhérent-e du SNES-FSU →



➤ Contacter un commissaire paritaire en appelant notre permanence téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 17h - Tél. 05.57.81.62.40

➤ Participer aux réunions Intra en visioconférence les mercredis 13 et 20 mars après-midi (sur inscription à s3bor@snes.edu). Voir page 13

### Permanence générale

SNES-FSU Bordeaux  
138 rue de Pessac 33000 Bordeaux  
du lundi au vendredi de 14h à 17h  
Tél. 05.57.81.62.40  
permanence@bordeaux.snes.edu

### GIRONDE

138 rue de Pessac 33000 Bordeaux  
Courriel : s2gironde@bordeaux.snes.edu

### DORDOGNE

Bourse du Travail  
Rue Bodin 24000 Périgueux  
Tel : 06 85 29 95 97 ou 06 12 51 76 70  
(pas de sms, ne pas hésiter à laisser un message vocal avec coordonnées)  
Courriel : snes24@bordeaux.snes.edu

- ▶ Vendredi 8 mars de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30
- ▶ Vendredi 15 mars de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30
- ▶ Vendredi 22 mars de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30

En dehors de ces dates, vous pouvez solliciter un rendez-vous avec un-e militant-e du SNES Dordogne par mail ou par téléphone.

### PYRÉNÉES ATLANTIQUES

11 avenue Edouard VII 64000 Pau  
Portable : 06 85 34 15 07  
Portable : 07 79 67 61 56  
Courriel : snes64@bordeaux.snes.edu

#### Permanences

- ▶ Mercredi 13 mars : 13h30 à 16h
- ▶ Lundi 18 mars : 14h à 17h
- ▶ Lundi 25 mars : 14h à 17h
- ▶ Mercredi 27 mars : 13h30 à 16h

### LANDES

Maison des syndicats  
97 place caserne Bosquet  
40000 Mont de Marsan  
Portable : 06 85 34 35 87 - 06 12 51 76 53  
Courriel : snes40@bordeaux.snes.edu

#### Réunions mutation

- ▶ Le mercredi 20 mars à 14 h au local du SNES-FSU

#### Permanences

- ▶ Jeudi 14 mars de 14h à 16h30
- ▶ Jeudi 22 mars de 9h30 à 16h
- ▶ Vendredi 23 mars de 9h30 à 15h

au local de la FSU, place caserne Bosquet à Mont de MARSAN. Sinon par tel 06 12 51 76 53 ou 06 85 34 35 87

### LOT ET GARONNE

35 rue Mirabeau 47000 Agen  
Portable : 06 12 51 76 60  
Courriel : snes47@bordeaux.snes.edu

#### Permanences

- ▶ Le jeudi matin à partir de 9h30